

La révision du SCoT Sud Gard

Mai 2024

Une vision stratégique
à horizon 2050

SCoT SUD GARD

Séminaire-atelier du 22 avril 2024

Dans le cadre de la révision du SCOT, un questionnaire a été adressé aux communes et aux 6 intercommunalités du territoire. Ce dernier a notamment mis en évidence un souhait d'association des communes, à travers des ateliers participatifs.

Ce premier séminaire atelier du 22 avril 2024, répond à cette volonté.

C'est autour de 4 thématiques précédemment identifiées que les élus et techniciens ont été invités à participer, afin d'identifier les enjeux prioritaires pour l'avenir de notre territoire.



Rappel des grandes phases du SCOT

Séminaire-atelier
du 22 avril 2024



1

Diagnostic
stratégique,
Etat initial de
l'environnement,
Enjeux

2

Projet
d'Aménagement
Stratégique

3

Document
d'orientations et
d'Objectifs

4

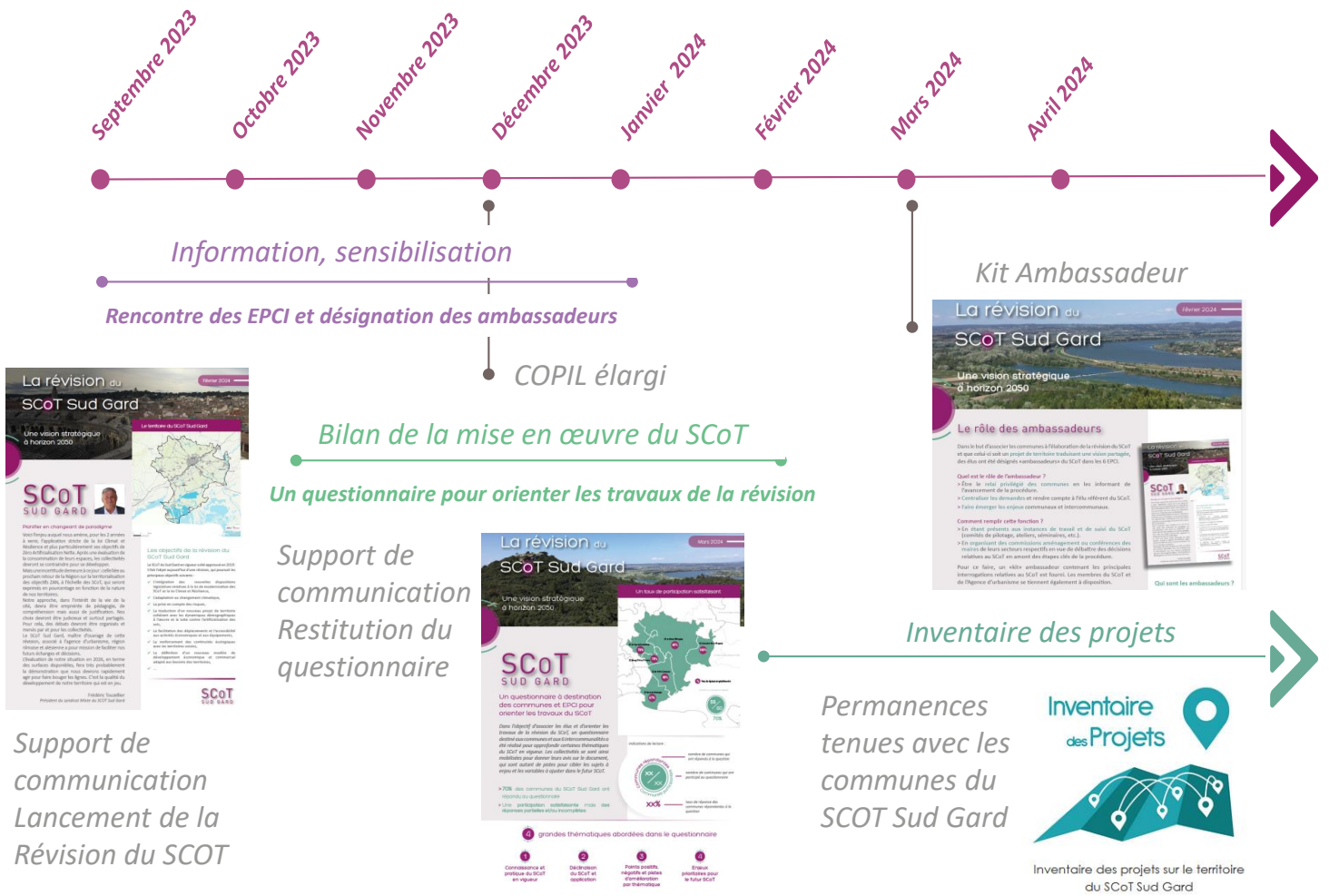
Production de
l'ensemble des pièces
du SCoT

5

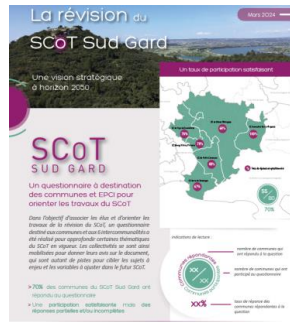
Consultations,
enquête publique,
ajustements,
approbation



➤ La concertation et la communication avec les partenaires



Support de communication
Lancement de la Révision du SCOT



Support de communication
Restitution du questionnaire



Permanences tenues avec les communes du SCOT Sud Gard



➤ Séminaire-atelier sur le diagnostic et l'état initial de l'environnement

➤ Ce séminaire s'inscrit dans la phase 1 de la révision du SCOT correspondant à l'élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement.

Objectifs de l'atelier :

- Mettre en évidence les enseignements du diagnostic et une vision partagée des acteurs du territoire
- Alimenter le diagnostic et l'état initial de l'environnement en intégrant les enjeux identifiés par les participants



➤ Le déroulement de l'atelier

La première étape collective du processus d'élaboration du projet a été la conduite d'un séminaire d'échanges et de co-construction sur le territoire, le lundi 22 avril 2024, à l'espace Christian Eymard à Uchaud.

Ce séminaire s'est déroulé de la façon suivante :

- Une participation des élus et techniciens intervenant sur le territoire, répartis en 11 tables de 8 personnes. Le choix a été fait de proposer des tables regroupant des élus ou des techniciens uniquement.
- Un travail s'inscrivant dans 4 thématiques que l'on retrouve dans le diagnostic et l'état initial de l'environnement.
- Une expression des participants à partir de planches photos relatives à la thématique traitée. Pour les 4 thèmes, chaque table devait choisir 2 photos évoquant des enjeux prioritaires pour le territoire.
- Une restitution collective par les rapporteurs (un par table).
- Une présentation par l'Agence d'Urbanisme d'éléments de diagnostic et des enjeux préétablis.
- Une hiérarchisation finale des enjeux par les participants (choix de 2 enjeux prioritaires par personne et possibilité d'indiquer des enjeux considérés comme non prioritaires).



Contenu des 4 axes de travail et thèmes abordés

Climat
Paysages
Ressource en eau
Patrimoine
Risques
Biodiversité

1

Ressources naturelles et qualité du cadre de vie

2

Dynamiques démographiques et de logement

Démographie
Habitat

Mobilité
Equipements
Services

4

Cohésion sociale et territoriale

3

Economie du territoire

Zones d'activités
Commerces
Emploi
Formation
Tourisme
Agriculture

Ressources naturelles et qualité du cadre de vie

1

Le territoire vu par les participants

Les participants se sont exprimés sur les enjeux de leur territoire, en lien avec l'environnement et le cadre de vie. La ressource en eau ressort comme l'enjeu prioritaire, à la fois du point de vue de la préservation de la ressource, sa qualité, sa disponibilité, la préservation des milieux et de la biodiversité. Elle soulève également des problématiques de résilience face au risque inondation, de sécheresse et d'adaptation au changement climatique. En second lieu, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de trouver un équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie, des paysages (entre garrigues, plaine et zones humides) et des ressources naturelles. La gestion du risque a été identifiée comme une priorité sur le territoire, particulièrement vulnérable aux risques inondation et incendie. Ont également été identifiés les enjeux de préservation des espaces agricoles et la végétalisation des cœur de ville.

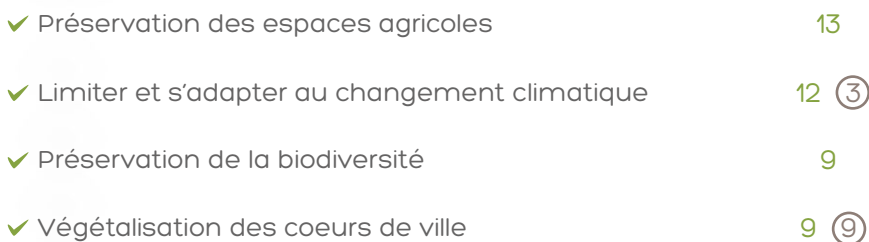
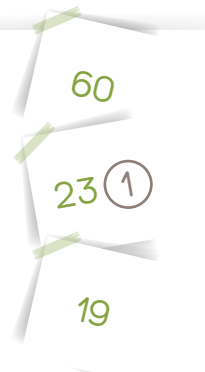


Les enjeux prioritaires du projet de territoire



- ✓ Préservation de la ressource en eau
- ✓ Concilier développement urbain et cadre de vie
- ✓ Gestion du risque (incendie, inondation)
- ✓ Préservation des espaces agricoles
- ✓ Limiter et s'adapter au changement climatique
- ✓ Préservation de la biodiversité
- ✓ Végétalisation des coeurs de ville

Nombre de votes



Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué :
 - sous forme de photos retenues, la taille étant proportionnelle au nombre de votes ;
 - sous forme de tableau indiquant les enjeux identifiés à partir des photos retenues et classés selon le nombre de votes alloués à chacun.

- 60 Enjeux considérés comme prioritaires
- Enjeux considérés comme non prioritaires

Dynamiques démographiques et de logements

2

Le territoire vu par les participants

Les participants se sont ici exprimés sur les enjeux prioritaires en matière de démographie et d'habitat. Les évolutions législatives, notamment avec la loi Climat et Résilience (et le «ZAN»), ont rappelé la nécessité de trouver un équilibre entre densification et préservation du cadre de vie. Par ailleurs, le SCOT devra accompagner les dynamiques démographiques et plus particulièrement le vieillissement de la population. Répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, c'est promouvoir une mixité sociale, intergénérationnelle et satisfaire aux besoins dans leur diversité, en facilitant des parcours résidentiels de plus en plus complexes (jeunes, familles, familles mono-parentales, personnes âgées...). L'enjeu sera d'accompagner le renouvellement urbain, tout en préservant le cadre de vie, en proposant une densification douce. La végétalisation des milieux urbains, la préservation des silhouettes villageoises et la rénovation du bâti ancien en sont des leviers.



Les enjeux prioritaires du projet de territoire



- ✓ Préservation du cadre de vie
- ✓ Mixité intergénérationnelle et sociale
- ✓ Renouvellement urbain (réhabilitation, vacance...)
- ✓ Végétalisation du milieu urbain
- ✓ Accompagnement du vieillissement de la population
- ✓ Réalisation du parcours résidentiel
- ✓ Préservation des silhouettes villageoises

Nombre de votes

52

40

21 (1)

17

15

8 (4)

8

Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué :
 - sous forme de photos retenues, la taille étant proportionnelle au nombre de votes ;
 - sous forme de tableau indiquant les enjeux identifiés à partir des photos retenues et classés selon le nombre de votes alloués à chacun.



Enjeux considérés comme prioritaires



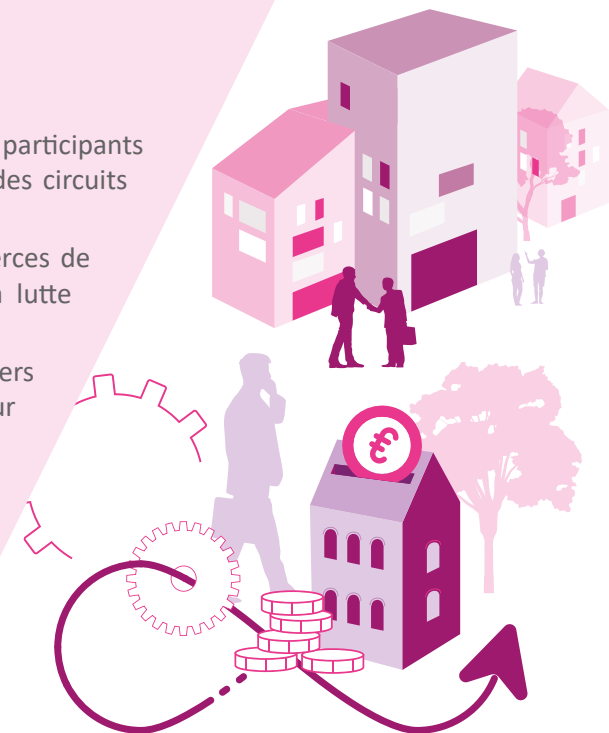
Enjeux considérés comme non prioritaires

Le territoire vu par les participants

L'agriculture étant une composante majeure du territoire, les participants ont identifié le développement de l'agriculture locale et des circuits courts comme l'enjeu prioritaire de cette thématique.

A également été identifié l'enjeu de maintien des commerces de proximité dans les centres anciens et par opposition, la lutte contre la concurrence avec les zones commerciales.

La nécessité de pouvoir accueillir des entreprises (à travers l'optimisation des zones d'activités existantes, leur réhabilitation) a été soulevée. L'accueil d'entreprises doit également permettre le rapprochement des lieux d'habitat et d'emploi (pour limiter les déplacements motorisés), la création d'emplois locaux, en lien avec des formations adaptées. Enfin, le tourisme en tant que moteur économique local, doit être tourné vers une approche plus durable, respectueuse de notre identité et de nos paysages.

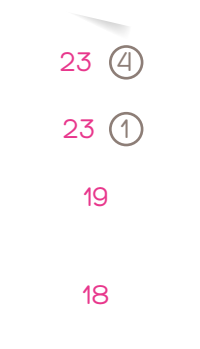
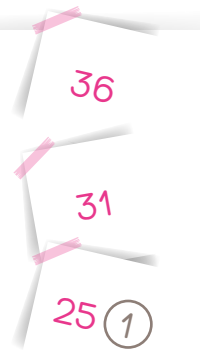


Les enjeux prioritaires du projet de territoire



- ✓ Développement de l'agriculture locale et des circuits courts
- ✓ Revitalisation commerciale des centres
- ✓ Accueil des entreprises
- ✓ Développement de l'économie circulaire
- ✓ Rapprochement des lieux d'habitat et d'emploi
- ✓ Développement du tourisme durable / écologique
- ✓ Répartition des zones d'activités (éviter concurrence avec les commerces de proximité, choix de localisation)

Nombre de votes



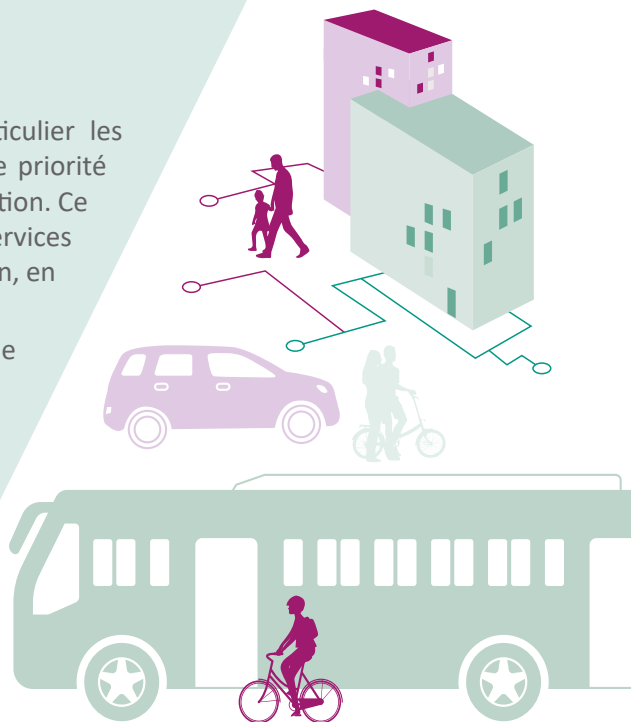
Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué :
 - sous forme de photos retenues, la taille étant proportionnelle au nombre de votes ;
 - sous forme de tableau indiquant les enjeux identifiés à partir des photos retenues et classés selon le nombre de votes alloués à chacun.

- 36 Enjeux considérés comme prioritaires
- Enjeux considérés comme non prioritaires

Le territoire vu par les participants

La problématique de l'accès aux soins de santé (en particulier les médecins généralistes) a été largement relayée comme une priorité sur notre territoire, en lien avec le vieillissement de la population. Ce constat soulève plus globalement la question de l'accès aux services et équipements de proximité pour l'ensemble de la population, en milieu urbain, comme en milieu rural.

Le développement des mobilités alternatives à l'automobile et de l'intermodalité ont également été soulignés, à travers l'aménagement de nouveaux pôles d'échanges multimodaux, le renforcement des transports en commun et des mobilités douces. Ces modes de déplacement alternatifs doivent offrir des alternatives crédibles à la voiture individuelle, y compris pour les déplacements domicile-travail et participer au désengorgement des axes de circulation. Le développement du télé-travail et des espaces de co-working font partie des propositions pour limiter les déplacements.



Les enjeux prioritaires du projet de territoire



- ✓ Accès aux soins et services de proximité
- ✓ Développement de l'intermodalité, des pôles d'échanges multimodaux
- ✓ Renforcement des transports en commun
- ✓ Lutte contre la saturation routière
- ✓ Promotion des mobilités douces
- ✓ Maintien des équipements pour la cohésion sociale

Nombre de votes

48 (1)

22 (2)

21 (1)

20

15 (4)

9 (5)

Pour chaque axe, le contenu des échanges est restitué :
 - sous forme de photos retenues, la taille étant proportionnelle au nombre de votes ;
 - sous forme de tableau indiquant les enjeux identifiés à partir des photos retenues et classés selon le nombre de votes alloués à chacun.

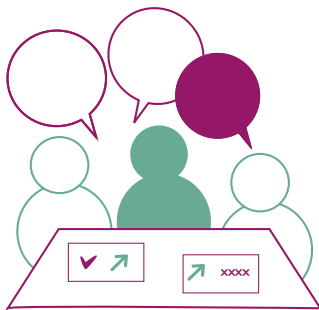


Enjeux considérés comme prioritaires



Enjeux considérés comme non prioritaires

> Conclusion de l'atelier : les enjeux prioritaires



Prochaine étape : le **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**

Rdv en **septembre 2024** pour les **Ateliers de territorialisation des enjeux**

